

LA REVUE DU 44

N° 65 – Décembre 2024

Sauvons notre pouvoir d'achat

 O
T
O
D
I
E

Le pouvoir d'achat des Travaillateurs Indépendants Retraités de l'Artisanat et du Commerce, a été la préoccupation première des travaux effectués lors de l'Assemblée Générale de notre Fédération Nationale du 3 et 4 octobre dernier. Notre Fédération se doit de rester apolitique, mais nous constatons, ces dernières années, que le niveau de nos retraites ne suit pas l'augmentation du coût de la vie. Notre pays est très endetté. Certe beaucoup d'aides ont été versées pendant la période du covid, mais les retraités sont restés oubliés. Les résolutions votées par tous les présidents départementaux sont insérées dans ce journal, prenez en connaissance. Notre Président national François FERRAGUTI envoie ces résolutions au premier ministre et à tous les ministres concernés. Les associations départementales adresseront ces documents aux sénateurs et députés. L'ensemble de la classe politique sera au courant de nos revendications. Gardons l'espoir que nous serons entendus et que nos demandes soient prises en considération.

La FENARAC reste à votre écoute et sera toujours proche des retraités sans oublier les plus âgés.

Restons positifs, nous sommes toujours à vos côtés pour être vos porte-paroles.

La commission culture et divertissement vous propose des voyages, mais également des sorties à la journée, des rencontres avec, en début d'année, les vœux et l'assemblée générale. Nous sommes très heureux de partager ces bons moments ensemble. Vos sourires et votre bonne humeur nous encouragent dans notre action.

La fin de l'année approche, profitez bien des fêtes en famille et entre amis.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et de vos préoccupations.

Toute l'équipe de la FENARAC 44 vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Très cordialement.

Plus que jamais unis au sein de la FENARAC
 Aujourd'hui, plus que jamais, restons solidaires !
 Nous avons besoin d'être unis derrière notre
 Fédération Nationale FENARAC

Paul Clavier





**FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS
DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE DE PROXIMITÉ**

Correspondance : M. Ferraguti 12 D Imp L. Michaud 58640 Varennes-Vauzelles
06.71.51.40.56 info.fenarac@gmail.com Facebook www.fenarac.fr

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FENARAC
Jeudi 3 octobre 2024
à Mauges-sur-Loire**

RÉSOLUTIONS

La FENARAC, organisation représentative des retraités de l'artisanat et du commerce de proximité depuis 1984, apporte sa contribution aux grands chantiers en cours, en matière de pouvoir d'achat, de droits sociaux et fiscaux.

Réunis en assemblée générale, le 3 octobre 2024, les Présidents ou délégués représentant ses 72 associations départementales et interdépartementales réparties sur toute la France, ont voté les résolutions suivantes.

POUR GARANTIR DES RETRAITES DECENTES

- ➔ **Indexer les retraites sur l'évolution du salaire annuel moyen**, sur le taux réel d'inflation, pour maintenir le pouvoir d'achat des retraités en phase avec celui des actifs.
- ➔ **La retraite RCO devrait être augmentée à la même date que les autres retraites complémentaires.**
- ➔ **Une indexation garantie pour l'ensemble des retraités**, par l'application d'un même taux pour tous.
- ➔ **Améliorer les pensions de réversion :**
 - ✧ **Réversions de base** : porter leur taux de 54 % à 60 %, relever leur plafond de ressources pour augmenter le nombre de bénéficiaires, supprimer le mécanisme de l'allocation différentielle pour restituer une pension complète au conjoint survivant.
 - ✧ **Réversions des régimes complémentaires** : supprimer le plafond de ressources quand il existe.
- ➔ **Garantir un montant minimum de 1 500 € net de retraites** pour tous les retraités ayant eu une carrière complète, dès lors qu'ils ont la durée d'assurance leur donnant le taux plein.

POUR UN MEILLEUR ACCES AUX SOINS

- ➡ **Rendre obligatoire pour tous les retraités une couverture complémentaire santé**, comme pour les actifs, avec un socle minimal de garanties de qualité, adaptés à leurs besoins.
- ➡ **Prendre en charge les cotisations des retraités à la complémentaire santé**, par l'instauration d'une mesure fiscale (crédit d'impôt), comme pour les actifs. **Revaloriser le plafond d'accès à l'ACS.**
- ➡ **Prendre des mesures efficaces pour mieux répartir les médecins sur le territoire français et réduire les délais de rendez-vous**, les inciter à s'installer dans les zones délaissées par eux. En contrepartie les patients **doivent honorer leur rendez-vous, ceux-ci doivent être annulés systématiquement en cas d'empêchement.**
- ➡ **Prendre mieux en charge les soins des personnes âgées**, par une coordination entre médecine de ville, hôpital, maison de retraite, par la création de filières spécifiques dans les hôpitaux, par l'amélioration de leur retour à domicile après une hospitalisation.

POUR MIEUX PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES DEPENDANTES ET LES SOULAGER DU POIDS FINANCIER REPOSANT SUR ELLES

- ➡ **Augmenter l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), à domicile et en établissement.**
- ➡ **Supprimer l'inégalité de traitement entre assurés**, résultant de la diversité des pratiques des départements attribuant l'APA.
- ➡ **Baisser d'urgence le coût du reste à charge des maisons de retraite pesant sur le résident**, en revalorisant le montant des aides sur les frais d'hébergement.
- ➡ **Intensifier le soutien aux aidants**, en prenant en compte la réforme qui prévoit la création d'une assurance spécifique pour les aidants sur le modèle de l'assurance vieillesse pour les parents au foyer.
- ➡ **Faciliter le libre choix entre maintien à domicile et hébergement en institution**, en améliorant les services d'aides à domicile, en développant les solutions d'hébergement temporaire et le nombre de places pour ceux dont la sévérité du handicap l'impose.
- ➡ **Rendre obligatoire la souscription d'une assurance complémentaire dépendance**, dès l'entrée dans la vie active.

LA FIN DE VIE – LES SOINS PALLIATIFS

- ➡ **Mettre en œuvre le projet de loi d'une stratégie décennale** pour des soins d'accompagnement pour renforcer les soins palliatifs, pour améliorer la prise en charge de la douleur et l'accompagnement de la fin de vie.
- ➡ **Créer une unité de soins palliatifs par région avec une couverture dans chaque département.**
- ➡ **Créer des maisons d'accompagnement pour accueillir les personnes gravement malades ne pouvant rester seuls à domicile**, ainsi qu'une **filière universitaire de médecine palliative**, de soins d'accompagnement.

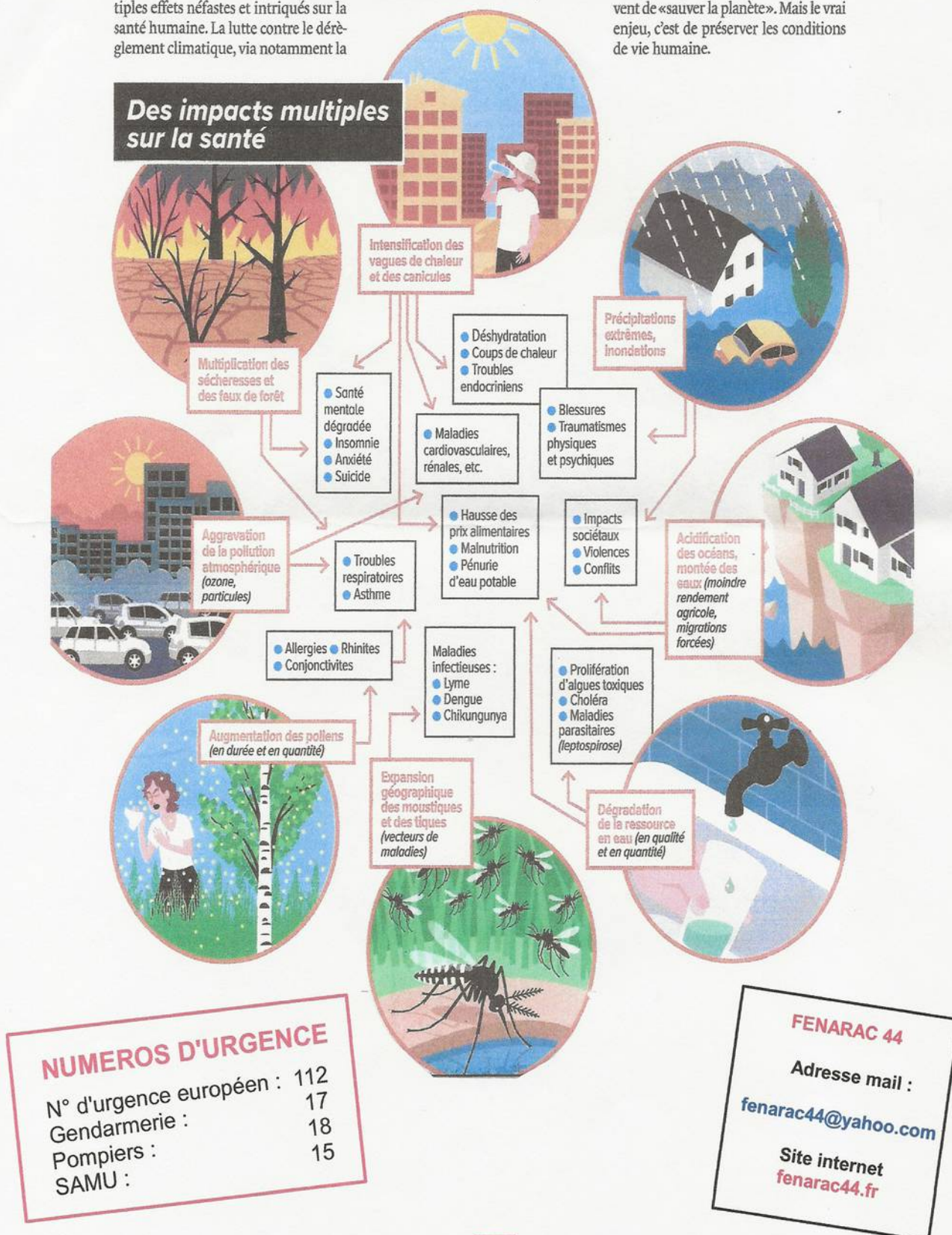
Dérèglement climatique : une menace sanitaire

L'excès de mortalité lié aux canicules incarne sans doute l'impact sanitaire le plus évident du réchauffement global. Mais au-delà de cet effet direct, le changement climatique a de multiples effets néfastes et intriqués sur la santé humaine. La lutte contre le dérèglement climatique, via notamment la

réduction des émissions de gaz à effet de serre, est donc essentielle. À long terme, elle vise à minimiser les dommages sanitaires en empêchant l'aggravation du réchauffement. À plus court

terme, des mesures comme le recours à des modes de transport moins émetteurs (marche, vélo) ont un effet positif immédiat, sur la santé cardiovasculaire et mentale par exemple. On parle souvent de «sauver la planète». Mais le vrai enjeu, c'est de préserver les conditions de vie humaine.

Des impacts multiples sur la santé



NUMEROS D'URGENCE

N° d'urgence européen : 112
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15

FENARAC 44

Adresse mail :

fenarac44@yahoo.com

Site internet
fenarac44.fr

AMBLETEUSE

du 25 Août au 1er Septembre 2024



Beau village vacances où nous avons été très bien accueillis
Avec une très belle cuisine (repas midi et soir servis à table).
Très bonne semaine avec le soleil et la chaleur.
Très bonne entente avec tous les adhérents du groupe ...

Très belles visites autour d'Ambleteuse :

- Ambleteuse
- Musée 39/45 à côté du village
- Balade à pied dans les dunes en passant par la plage
- Visite de Bruges : très belle ville qu'on a découverte à pied et en bateau à travers les canaux
- Calais : magnifique mairie (ancien bâtiment très bien conservé)
- Visite de Vimereux
- Visite de Boulogne S/mer
- Visite de la baie de Somme



Vraiment très beau voyage et comme tout le monde a été emballé, ils attendent le prochain.



AUTRES MANIFESTATIONS

Journée festive au Gâvre Jeudi 6 Juin 2024



Nous étions 81 à cette journée festive organisée par la FENARAC 44 Jacques nous a servi l'apéritif avant de déguster un « paleron » préparé par notre traiteur habituel. Nous avons ensuite profité du beau temps pour vaquer à nos occupations habituelles, à savoir jeux de boules, cartes et promenade aux alentours. Ce fut une journée fort agréable et pleine d'entrain.



La magie de Noël en Alsace du 29 Novembre au 1er Décembre 2024

Nous étions 36 participants



1er jour : Arrivée à Strasbourg en début d'après-midi et visite du Marché de Noël de jour et de nuit. Installation pour repas et hébergement sur le bateau de CroisiEurope



2ème jour : Départ 8h30 pour visite et dégustation de vins d'Alsace suivi d'un repas à Ribeauvillé. Direction Colmar pour le Marché de Noël où nous n'étions pas seuls ; les rues étaient envahies d'une nuée de personnes.



Dégustation de pain d'épice et retour sur le bateau.



3ème jour : Balade en bateau sur l'ILL, suivi d'un déjeuner à Strasbourg. Visite du Marché de Noël d'Obernai et retour à Strasbourg pour prendre le train du retour.



PROGRAMME POUR 2025



Samedi 18 Janvier : Journée des Voeux

Jeudi 20 Mars : Assemblée générale



Du 7 au 14 Juin : Découverte de la Norvège



Mardi 17 Juin : Journée détente au Gâvre



Du 30 Août au 6 Septembre : Séjour ANCV – MEJANNES LE CAP



Agir avec des partenaires



1

**La FÉNARAC accueille
tous les retraités
de tous les secteurs**

Rejoignez-nous

Et consultez notre site
www.fenarac44.fr